



Justificatifs Info Retraite congé sabbatique

Par **lild4211**, le **22/06/2020** à **16:15**

Bonjour,

Le relevé de carrière d'Info Retraite suffit-il pour justifier des années travaillés pour une demande de congé sabbatique ?

Merci

Par **P.M.**, le **22/06/2020** à **17:00**

Bonjour,

A mon avis, les certificats de travail seraient préférables ou autre document en cas d'activité indépendante...

Par **lild4211**, le **22/06/2020** à **19:37**

Merci pour votre réponse.

Il s'agit strictement d'activités salariées pour lesquelles j'ai perdu le dossier contenant toutes les fiches de paie et contrats de travail.

Ce serait plus rassurant pour moi si me procurer un relevé en quelques clics suffisait, car on ne sait jamais si on va réussir à obtenir des duplicatas de fiches de paie.

Par **P.M.**, le **22/06/2020** à **20:28**

Je ne parle pas des fiches de paie qui sont cependant à conserver sans limitation de durée mais des certificats de travail...

Mais vous pourriez toujours essayer de produire le relevé de carrière si l'employeur l'accepte...